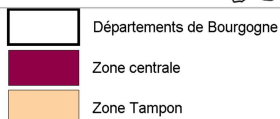
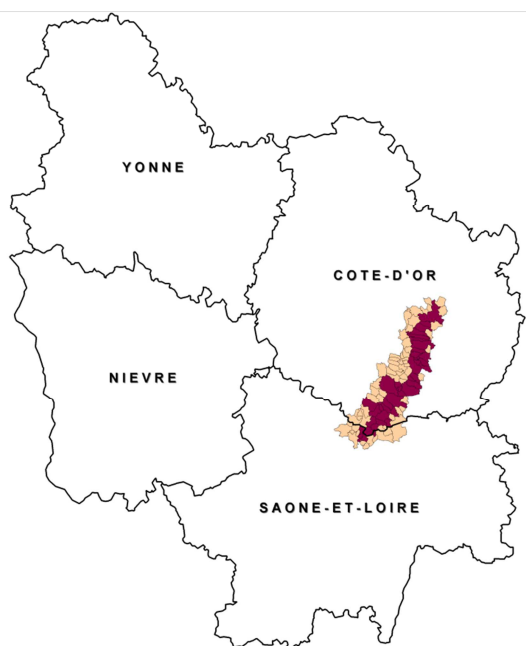


L'association pour l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco a commandité à un groupe d'élèves-ingénieurs d'Agrosup Dijon, réalisant leur spécialisation sur l'analyse socio-économique des filières (spécialisation OQF, *Organisation et Qualité dans les Filières*), une étude sur **les effets socio-économiques** que pourraient générer cette inscription des Climats au patrimoine mondial. L'objectif de l'étude, était de pouvoir « proposer à l'ensemble des acteurs et des organismes publics ainsi que privés en amont et en aval de la filière vitivinicole de la Bourgogne, des arguments socio-économiques, et ainsi leur permettre une meilleure compréhension de ces dynamiques (socio-économiques générées par l'inscription) : un acteur qui comprend les bénéfices de ces dynamiques sur ses activités socio-économiques sera un acteur impliqué ».



Les Climats en Bourgogne, zone centrale, zone tampon

L'enjeu pour le groupe de travail, composé des 19 élèves ingénieurs, sous supervision de deux enseignants-chercheurs encadrants et d'un ingénieur d'études statisticien d'Agrosup, en collaboration avec l'association pour l'inscription des Climats, le BIVB et la CCI de Côte d'Or, était de

répondre à la commande, entre janvier et février 2012, en apportant un regard extérieur, critique et constructif.

Une étude en 3 volets

L'implication des acteurs économiques du territoire dans des projets de développement, en réponse à, ou dans la perspective de l'inscription des Climats du vignoble au patrimoine mondial de l'Unesco ressort comme un objectif central. Cette implication des acteurs donne des gages pour que l'aboutissement de la démarche d'inscription des Climats puisse être associé à une dynamique socio-économique favorable.

Comme le montre l'étude, les incidences socio-économiques bénéfiques rencontrées dans des sites déjà inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco ont été générées par l'implication des acteurs dans des projets de développement, et non par l'inscription en elle-même. Inversement, l'absence d'implication des acteurs locaux s'est parfois traduite par une très faible incidence socio-économique de l'inscription, au-delà d'un pic touristique s'amenuisant sur moins de cinq ans. Il est donc difficile de se mettre en situation de prédire des résultats économiques sans appréhender le degré d'implication des acteurs.

La perspective de résultats économiques favorables peut avoir des vertus incitatives et l'annonce de taux de développement du chiffre d'affaires ou de taux d'augmentation de la fréquentation touristique peut donner à réfléchir. Cependant, le groupe de travail a dû dépasser l'idée de donner des indications chiffrées précises en termes de résultats économiques à attendre. Si, dans l'absolu de telles données prospectives peuvent être produites, c'est seulement à partir de l'élaboration d'un modèle approfondi de fonctionnement du tissu économique local, après avoir identifié les interactions entre l'ensemble des acteurs et différents facteurs, et sur la base d'hypothèses, elles aussi précises, à partir desquelles on peut faire « tourner le modèle ». Les six semaines consécutives imparties à l'étude n'ont pas permis de réaliser un tel modèle.

Pour identifier les effets socio-économiques que pourrait générer l'inscription des Climats du

vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco, l'étude a été partagée en trois volets :

- 1) A partir des études d'impact socioéconomique déjà réalisées sur d'autres sites inscrits au patrimoine mondial et choisis en raisons de différents points de similitudes avec les Climats candidats, préciser le type d'effet pouvant être attendu et identifier les indicateurs socio-économique à suivre,
- 2) Réaliser un état des lieux socio-économique à différents niveaux - Bourgogne, Côte d'Or, zone

centrale et zone tampon - pour caractériser la situation avant inscription et créer un point de comparaison a posteriori. Ces différents indicateurs socio-économiques ont été déterminés à partir du volet d'étude précédent et enrichis en incorporant les spécificités régionales,

- 3) Appréhender le degré d'implication des acteurs locaux tant au niveau de la filière vitivinicole qu'au niveau de la filière touristique, afin d'identifier des déterminants en termes de facteurs favorables ou freins à leur implication.

Site inscrit UNESCO	Source	Moyens de promotion du site	Indicateurs mis en place	Difficultés rencontrées	Effets positifs	Conséquences négatives
Mont Perdu depuis 1997	Office du tourisme		- Aucun	Réticence des élus locaux, Site transfrontalier : difficultés de cogestion, Festival de musique, Parking		Touristes de passage : peu d'impacts dans l'économie locale
Jurisdiction de Saint Emilion depuis 1999	Office du tourisme	Journées culturelles Développement de l'œnotourisme (réseau Vitour)	- Flux touristique - Nombre de visiteurs dans les monuments	Capacité hôtelière faible Manque de moyens financiers	Dynamique régionale Retombées plus larges que le site inscrit	Muséification du village Pression immobilière
Val de Loire depuis 2000	Observatoire économique	Développement de l'œnotourisme, <i>Vigne, vin, rando</i> , label <i>Vignoble et découverte</i> , réseau <i>Vitour</i> Développement aéroport Tours-Val de Loire Circuits Loire à vélo Tourisme fluvial	- Fréquentation hôtels, nuitées, taux d'occupation - Fréquentation des gîtes ruraux, <i>idem</i> - Evolution de la fréquentation des sites de visite - Fréquentation des offices de tourisme - Passage de vélos sur le tracé Loire à vélo - Evolution du CA de l'office de tourisme de Tours - Trafic passager de l'aéroport Tours-Val de Loire - Fréquentation des maisons des vins de Loire - Fréquentation de la manifestation Vigne Vin Rando - Fréquentation des domaines - Part du budget des touristes consacré au vin	Coordination des acteurs difficile du fait de l'étendue du site	Elargissement de la notoriété à d'autres sites (Loire, vignobles, etc.)	
Lavaux (Suisse) depuis 2007		Maison des vins « Vinorama » Circuits pédestres Lavaux en scène	- Comptage des visites sur les parcours - Flux touristique	Difficultés logistiques /peu d'infrastructures Manque de dynamisme des acteurs locaux Site enclavé entre deux grandes villes	Modification du profil de touristes	Touristes de passage : peu d'impacts dans l'économie locale
Ville d'Albi depuis 2010	Observatoire touristique, Mairie	Création d'une marque « Albi la cité épiscopale » Albi pass Foires Expositions	- Nombre de contacts à l'Office du Tourisme - Nombre de demandes d'information - Nombre de connexion sur le site internet - Vente des produits dérivés - Fréquentation des sites - Nombre de nuitées - Taux d'occupation - Durée moyenne des séjours + Démarche économique expérimentale	Saisonnalité touristique Capacité d'hébergement	Modification du profil de touristes	Manque de recul du fait de l'inscription récente

Synthèse comparative entre les différents sites étudiés

Résultats

1. Les effets d'une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO

Les incidences socioéconomiques d'une inscription au patrimoine mondial sont une préoccupation récente : c'est seulement pour les sites inscrits depuis une dizaine d'années que des données socio-économiques sont recherchées. Ce suivi est surtout développé dans les pays occidentaux, car les moyens pour financer des projets y sont importants, mais les projets sont en concurrence sur l'aspect retour sur investissement. Le suivi socio-économique donne

une visibilité au contexte dans lequel des projets pourraient être initiés. Le tableau de synthèse ci-dessus présente les modalités de suivi et les effets mesurés pour plusieurs sites inscrits. Il s'avère que la notoriété d'un site avant son inscription aura une influence sur les effets mesurés (plus il est renommé avant, moins importants sont les effets de l'inscription). Outre ces incidences socio-économiques, les entretiens réalisés auprès des acteurs de ces différents sites font ressortir le sentiment d'appartenance, de responsabilité et de fierté que peut inspirer l'inscription d'un site chez les acteurs locaux.

2. Etat des lieux en Bourgogne en Côte d'Or, en zone centrale et en zone tampon

L'état des lieux, concentré sur la zone centrale candidate et en zone tampon constitue un photographie des principales activités économiques

en janvier 2012, dans les domaines suivants : la filière vitivinicole, le tourisme, l'œnotourisme, l'emploi et les transports. Il a conduit à identifier une série d'indicateurs dont le suivi est recommandé (voir tableau ci-dessous).

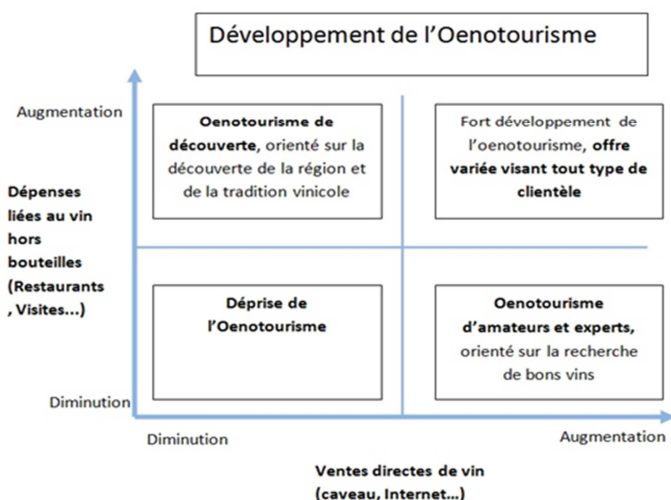
Tourisme	Fréquentation touristique des sites : nombre d'entrées Saisonnalité : évolution, changement de la fréquentation mensuelle (plus tôt, plus tard, plus étalée, plus réduite) Description des touristes : nationalité, département d'origine, âge, catégorie socioprofessionnelle, situation familiale, raison du voyage (affaire, vacances, vins) réalisé par une enquête qualitative de l'office de tourisme et des hôtels Dynamisme de l'offre touristique : nombre global d'offres et diversité des services, nombre de création d'offres Hébergement adapté : taux de remplissage, nombre de lit, nombre de nuitées, temps de séjour, qualité du service (étoiles).. Restauration : nombre de repas, qualité des repas (étoiles), taux de remplissage
Filière vitivinicole	Evolution du prix moyen des bouteilles (donnée très intéressante mais difficile à obtenir) Evolution de la répartition des ventes entre l'export, la GD, etc. Evolution des ventes de raisin aux négociants (une augmentation de la vente directe pourrait inciter les producteurs à vinifier eux-mêmes) Evolution de la vente directe
œnotourisme	Le nombre de visiteurs en œnotourisme : nombre de visites de cave, de vignoble Evolution de l'offre œnotouristique au niveau des viticulteurs (nombre d'offre et diversité) Dépenses liées au vin (hors bouteilles)

Indicateurs à suivre pour le tourisme, la filière vitivinicole et l'œnotourisme

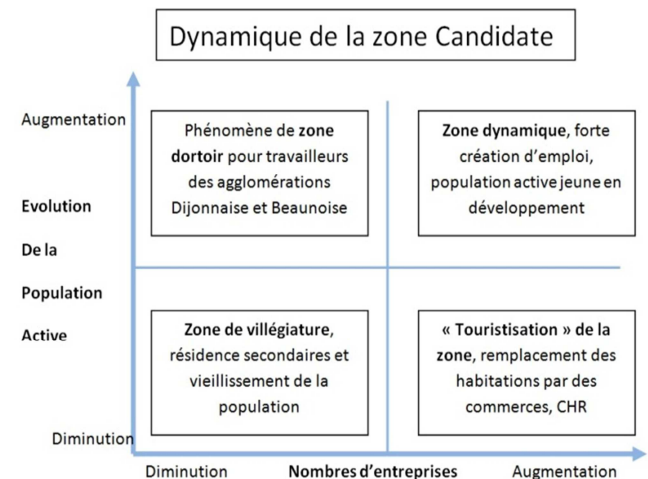
La collecte des valeurs pour ces indicateurs a été réalisée, en donnant, lorsque cela était possible, une perspective de leur évolution dans le passé. Ces données pourront aider à l'interprétation des tendances à venir.

Les enjeux identifiés dans l'œnotourisme sont importants, du fait de l'intérêt grandissant qu'il suscite, et de l'évolution démographique de la zone candidate. Suivre les dépenses des touristes liées au vin et le chiffre d'affaires de la vente directe devrait permettre de connaître le développement de l'œnotourisme (voir ci-dessous).

correspond à ce qui a été constaté à la juridiction de Saint Emilion en termes de *touristisation* de la zone. Les éventuels impacts de l'inscription sur le coût du foncier dans la zone candidate seront déterminants sur l'évolution de la population active y résidant, cet aspect est à suivre avec attention.



En ce qui concerne le dynamisme socioéconomique de la zone candidate, il sera utile d'observer le nombre d'entreprises créées et l'évolution de la population active (voir ci-contre). L'un des scénarios



3. Implication des acteurs locaux dans la filière vitivinicole et dans le secteur du tourisme

Une enquête a été réalisée du 20 au 26 janvier 2012, en zone centrale et en zone tampon, auprès d'un échantillon représentatif, comptant 99 professionnels de la filière vitivinicole (78 viticulteurs, 21 négociants) et 75 professionnels du tourisme. Les questionnaires avaient pour objectif de faire ressortir le degré d'implication de ces acteurs par rapport au projet d'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine

mondial de l'Unesco. Ils ont porté sur la connaissance que les acteurs avaient du projet d'inscription, sur les changements qu'ils envisageaient en cas d'inscription effective, sur les opportunités qu'ils percevaient dans leurs activités et sur les projets dans cette perspective.

Différentes hypothèses ont été formulées :

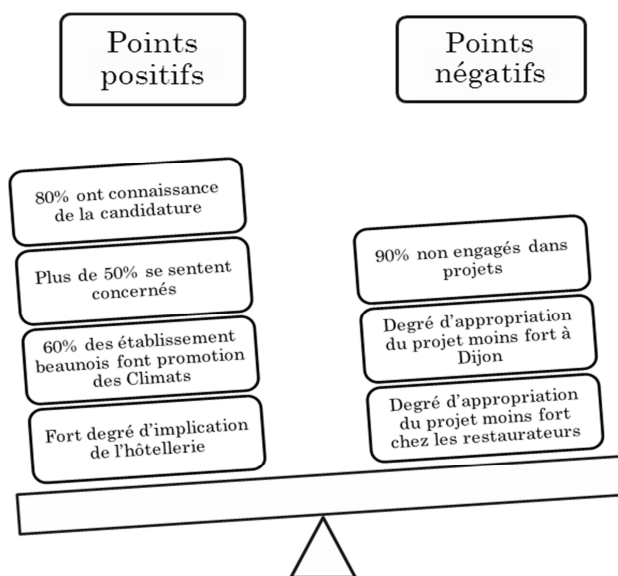
- 1) L'appropriation du projet par les acteurs dépend de la proximité avec le site candidat,
- 2) L'appropriation par les viticulteurs du projet est fonction de leur taille, du type d'appellation qu'ils produisent,
- 3) L'appropriation du projet par les Cafés-Hôtels-Restaurants dépend de leur activité et de la zone géographique d'implantation.

Les viticulteurs et négociants se sont manifestés comme des professionnels informés et concernés. Il n'a pas été trouvé de différences dans l'appropriation du projet selon les zones (centrale/tampon), le type d'appellations produites ou la taille du domaine. Certains professionnels ont exprimé des craintes vis-à-vis de possibles contraintes supplémentaires. Un tiers des personnes interrogées attendent des changements en cas de reconnaissance par l'Unesco. Cependant les projets formulés en lien avec cette éventualité sont rares. L'incertitude sur l'issue de la candidature apparaît comme un frein. A l'inverse, l'inscription pourra être un déclencheur de projets. Les projets explicités sont en lien avec l'œnotourisme (visites de vignoble, mise en place de restaurant/gîtes).

Pour les professionnels du tourisme enquêtés, une différence d'implication sensible a été constatée entre les agglomérations de Beaune et de Dijon. L'enquête est synthétisée ici sous forme de points positifs et de points négatifs (voir ci-contre).

Cette enquête donne deux axes d'action : du côté de la filière vitivinicole il est nécessaire d'informer encore mais aussi de communiquer sur les contraintes qui seraient associées à l'inscription ; du côté des acteurs de la filière touristique, il s'agit de

poursuivre l'effort d'information et de communication notamment sur Dijon.



Perspectives

L'offre œnotouristique, en cours de structuration, n'est pas systématiquement vue comme une opportunité de développement pour les professionnels de la filière vitivinicole. L'absence de moyens (personnel et temps) en constitue un obstacle. Les capacités d'organisation de la filière du tourisme, aux premières loges pour expliciter les évolutions de la demande touristique que l'inscription est susceptible de provoquer, pourront contribuer au développement de l'œnotourisme, en concertation avec les vignerons.

La perspective de l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco semble encore assez peu tangible pour la plupart des acteurs interviewés. Pour préparer cette heureuse éventualité, la création d'un observatoire socioéconomique pour la Côte d'Or et la Bourgogne agrégeant les données telles que le groupe d'étude l'a fait, apporterait une visibilité aux évolutions en cours, dans les domaines d'activité économique susceptibles de développer une offre, afin que l'inscription des Climats au patrimoine de l'Unesco puisse s'accompagner d'un développement économique, gage de la pérennité de ces Climats.

Vergote M.H., Giraud G., Diallo A., Auffret A.S., Boudier A., Bourdois D., Chapeau A., Chevallot C., de Peyrelongue A.S., Dillot P.E., Faure L., Lo Mor S., Maetz J., Malard D., Melot L., Milet G., Munier L., N'Diaye S., Peraud N., Thiam M.M., Touret A.C., Verneuil E., février 2012. *Incidences socio-économiques de l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO, mise en place d'indicateurs*, Agrosup Dijon, option OQF, 88 pages + annexes.